

TRANSFORMER LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain

VADE-MECUM CONSOLIDATION DES ACQUIS ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

SOMMAIRE

DÉFINITION DE CE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT	3
Les objectifs	3
Les horaires	3
La consolidation des acquis	4
L'Accompagnement personnalisé	5
Organisation pédagogique	5
APPRENDRE À APPRENDRE ET FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE	6
APPRENDRE À APPRENDRE	6
FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE	7
LA MAÎTRISE DE LA LANGUE AU CŒUR DES DISPOSITIFS ET DES ENSEIGNEMENTS.....	7
L'OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CONSOLIDATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	8
FICHE 1	9
CONFIRMER, COMPLÉTER ET AFFINER LES RÉSULTATS DES TESTS DE POSITIONNEMENT.....	9
FICHE 2	12
LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE.....	12
FICHE 3	14
CONSOLIDATION EN FRANÇAIS – LECTURE, DÉCODAGE, COMPRÉHENSION	14
FICHE 4	16
NIVEAUX DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES	16
FICHE 5	18
CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET METTRE EN COHÉRENCE DES ACTIONS	18
FICHE 6	20
FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE (TRAVAIL DANS ET HORS DE LA CLASSE).....	20
FICHE 7	21
CONTINUER À APPRENDRE LA LANGUE.....	21
FICHE 8	22
LES COMPÉTENCES ORALES	22

DÉFINITION DE CE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs

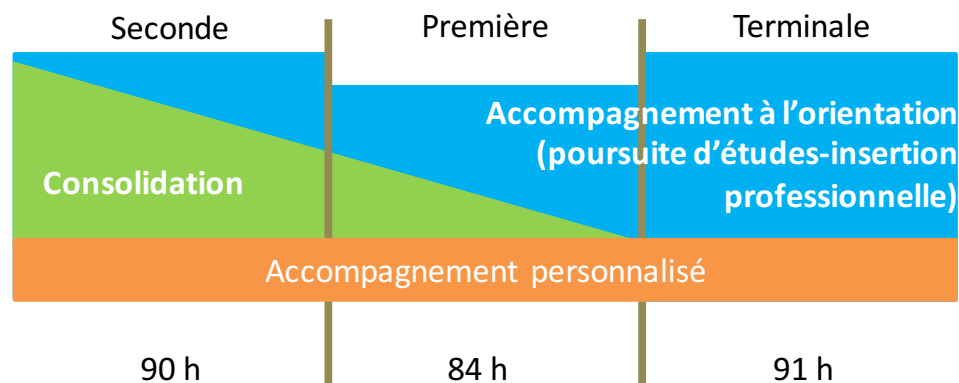
Afin de faire de la voie professionnelle une filière d'excellence, chaque élève doit pouvoir construire le parcours personnalisé qui réponde le mieux à ses besoins et à ses aspirations. Pour l'y aider, sont mis en œuvre :

- des enseignements de consolidation ;
- un accompagnement personnalisé ;
- une préparation aux choix d'orientation.

Ce dispositif d'accompagnement fait partie intrinsèque du temps scolaire de l'élève, de la seconde à la terminale, mais ses enjeux finaux s'inscrivent résolument dans son parcours professionnel ou d'études à moyen et long terme.

Les horaires

Chaque élève de CAP doit bénéficier d'un volume de 192,5 heures sur le cycle de deux ans (101,5 heures en première année, 91 heures en seconde année) ; chaque élève de bac pro doit bénéficier d'un volume de 265 heures (90 heures en seconde, 84 heures en première, 91 heures en terminale). Le volume horaire annuel est modulé pour s'adapter aux besoins et aux projets des élèves entre les trois axes définis par le dispositif d'accompagnement : consolidation des acquis, accompagnement personnalisé et aide à l'orientation.



Exemple d'organisation des trois volets de l'accompagnement renforcé donné aux élèves du cycle baccalauréat professionnel

Aussi, en seconde et en première, la part la plus importante concerne, **à travers la consolidation et l'accompagnement personnalisé**, les nouveaux lycéens pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ne sont pas stabilisées.

En matière d'aide au choix d'orientation, le diagnostic opéré au cours du premier trimestre de la classe de seconde est l'occasion de faire le point avec l'élève, sur lui-même, ses motivations,

centres d'intérêt, à travers un positionnement pédagogique et des entretiens individuels conduits notamment par le professeur principal en lien avec le psychologue de l'éducation nationale.

La consolidation des acquis

Afin de cibler au mieux les attentes et les besoins des élèves et de s'appuyer sur leurs acquis et leurs potentialités, la consolidation débute en seconde par la passation de tests de positionnement en français et en mathématiques, ainsi que d'un test oral facultatif :

Présentation des exercices et des compétences évaluées en français :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/seconde/77/7/Test_de_positionnement_Francais_1038777.pdf

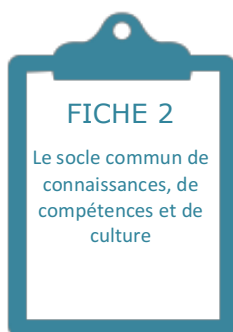
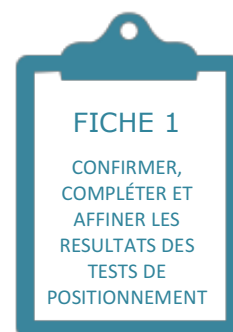
Présentation des exercices et des compétences évaluées en mathématiques :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/seconde/77/3/Test_de_positionnement_Mathematiquesmaths_1038773.pdf

Les ressources sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié :

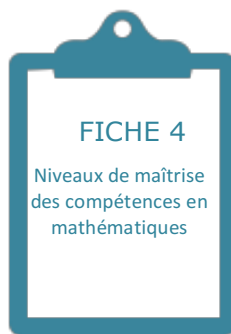
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

Ces tests visent à mieux cibler et organiser la consolidation des acquis des élèves. Ils tests doivent bien sûr être interprétés et complétés par les informations déjà disponibles, grâce au Livret Scolaire Unique, des observations en classe et durant la semaine d'intégration, des entretiens individuels (qui peuvent être nourris par le test oral optionnel).



Cela doit permettre à l'équipe pédagogique d'élaborer un diagnostic individualisé qui identifie précisément les acquis et les manques des nouveaux lycéens pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun en fin de cycle 4 ne sont pas stabilisées.

Il s'agit ainsi de regarder précisément où en est le nouveau lycéen, d'une part en français, d'autre part en mathématiques. Le test de français permet de distinguer les élèves présentant des fragilités de lecture importantes ; de même, il faut situer le nouveau lycéen par rapport aux compétences en mathématiques



Cette phase de consolidation qui débute de façon intensive en seconde peut se poursuivre au cours du cycle selon les besoins. Elle permet aux lycéens de renforcer les connaissances et compétences, en français (dont FLE et FLS) et en mathématiques, essentielles dans la vie personnelle comme dans la vie professionnelle et nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi. Les heures dédiées à la consolidation sont prioritairement affectées aux professeurs de mathématiques et de français.

L'accompagnement personnalisé

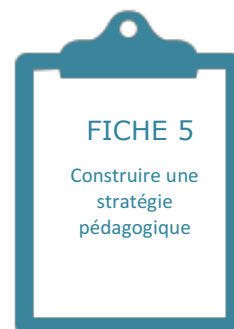
L'accompagnement personnalisé a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et de l'aider à gagner en autonomie. Il concerne **tous les élèves** et doit leur permettre de s'adapter aux exigences de la voie professionnelle, d'acquérir de nouvelles méthodes de travail, et de développer des compétences disciplinaires, transversales et socio-professionnelles.

Il s'agit de dispositifs évolutifs et variés qui s'adressent à tous les élèves de la voie professionnelle en fonction de leurs besoins et de leurs projets à des périodes bien définies dans leur parcours scolaire. L'accompagnement personnalisé conduit à une évolution des pratiques pédagogiques dans le sens de la personnalisation de la prise en charge des élèves. Cet accompagnement doit conduire l'élève à prendre conscience de son potentiel et lui donner de l'ambition. Il doit aussi lui permettre d'asseoir une image positive de son projet scolaire et professionnel.

Quelle que soit la discipline, les professeurs élaborent collectivement un projet pour la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé ; dans ce cadre, ils construisent chacun des contenus adossés aux savoirs disciplinaires, aux programmes et aux référentiels. Ce travail réalisé dans le cadre de l'AP se fait donc en lien avec les différents apprentissages et enseignements.

Organisation pédagogique

L'accompagnement personnalisé est organisé à l'initiative des équipes éducatives et du conseil pédagogique et piloté **dans le cadre d'un projet pédagogique d'équipe**. La pleine efficacité pédagogique du dispositif nécessite un pilotage concerté.



Une organisation spécifique est à privilégier

L'AP peut s'organiser suivant différentes modalités en fonction du projet de l'établissement et des équipes. On peut notamment s'inspirer des organisations suivantes :

- l'horaire d'accompagnement peut être aménagé pour permettre à certains moments de l'année des temps intensifs consacrés à telle ou telle action particulière ;
- l'AP ne peut se mettre en place qu'après une période d'accueil et de diagnostic permettant à l'équipe de prévoir une organisation pertinente au regard des besoins de chaque élève ;
- l'alignement en barrettes peut renforcer le travail en commun des équipes au service d'une personnalisation des réponses plus fine, selon l'évolution des besoins ; cela peut mener au décloisonnement et à la création de groupes de besoin ou de groupes de compétences évolutifs dans le temps ;
- la mise en cohérence de ces horaires d'accompagnement, qui font partie intégrante de l'horaire des élèves, et la concertation qui en découle au sein des équipes, peuvent être assurées avec profit par un professeur chargé de la coordination des dispositifs, afin de gagner en lisibilité et en efficacité, et de permettre aux lycéens de mieux identifier les personnes ressources.

L'accompagnement personnalisé, sa conception et son organisation ont vocation à **faciliter l'adhésion des élèves** à l'ensemble des enseignements et des dispositifs de son parcours dans la voie professionnelle.

APPRENDRE À APPRENDRE ET FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

APPRENDRE À APPRENDRE

Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des enseignements.

Cela suppose une approche par compétences et renvoie à la fois :

- à la capacité à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser une tâche complexe ou un projet ;
- à la capacité à mettre en œuvre les voies et moyens pour traiter les ressources (comprendre des consignes, prendre des notes, organiser sa démarche, etc.) ;
- à la mise en place d'attitudes qui favorisent les apprentissages (rigueur, concentration, planification stratégique, créativité, adaptabilité, etc.).

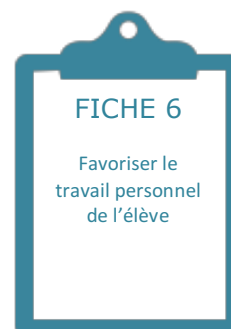
FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

Le temps de l'accompagnement personnalisé et de la consolidation est le moment privilégié pour accompagner le lycéen dans sa démarche de travail personnel, tant en classe qu'en dehors de la classe. Cela est vrai également dans le cadre des démarches liées à son orientation.

Il est donc indispensable de favoriser et de développer ce travail personnel, ce qui implique pour les équipes que soient bien définis en amont les objectifs, les compétences ciblées, ainsi que les stratégies à mettre en œuvre.

Les objectifs sont les suivants :

- aider l'élève à comprendre et diversifier ses processus d'apprentissage ;
- accompagner l'élève vers l'autonomie ;
- favoriser la réflexion personnelle de l'élève ;
- développer la capacité à coopérer au sein d'une équipe ;
- renforcer chez l'élève la capacité à se mobiliser dans son travail personnel.

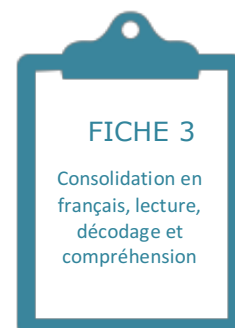


LA MAÎTRISE DE LA LANGUE AU CŒUR DES DISPOSITIFS ET DES ENSEIGNEMENTS



La question de la compréhension et de la maîtrise de la langue dans tous les enseignements est première. C'est sur la question centrale et transdisciplinaire de la compréhension que doivent porter les premiers efforts de remédiation et d'accompagnement des élèves, mais elle doit également guider ensuite les dispositifs d'accompagnement personnalisé.

Il faut identifier dans un premier temps les freins à la construction de cette compréhension pour débiter un travail de remédiation efficace. Ce travail sur la compréhension sera envisagé dans les différents contextes disciplinaires¹. Cela suppose aussi une compréhension des consignes dans ces différents contextes, une compréhension du travail attendu, et un apprentissage de l'organisation du travail personnel.



¹ voir M@gistère : ressources complémentaires sur la compréhension en contexte disciplinaire



Le développement des compétences orales (de formulation, d'explicitation, d'argumentation) est l'occasion d'adopter une approche transversale, puisque cette exigence convoque toutes les disciplines et conditionne la réussite, tant scolaire que professionnelle. Aussi important-il de consolider ces compétences transversales indispensables à la réussite de l'élève, quel que soit le parcours dans lequel il sera amené à s'engager à l'issue du lycée.

L'OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CONSOLIDATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'appui sur le numérique dans le cadre de la consolidation et de l'accompagnement personnalisé vise à promouvoir et à faciliter l'individualisation du parcours de l'élève et le renforcement d'un travail et d'une démarche qui tiennent compte du rythme de progression propre à chacun.

Cet appui sur le numérique peut favoriser et enrichir différents types de démarches :

- la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires et transversaux qui intègrent autour d'une thématique commune des ressources de diverses natures : leçons sonorisées, animations, vidéos interactives, exercices interactifs à correction automatique. Cet usage du numérique concerne aussi bien le recueil que l'élaboration de supports.
- le travail personnel de l'élève se trouve également facilité, en classe et hors de la classe, car le recours au numérique offre la possibilité d'une autonomie accrue.
- l'apprentissage de la recherche documentaire contribue au développement de l'esprit critique chez les jeunes et concourt ainsi à son ouverture sur le monde professionnel ainsi que sur d'autres horizons (ouverture à la culture internationale, aux arts).
- l'usage d'outils de type « webclasseur » permet d'accompagner le lycéen dans le cadre de son parcours, de la seconde à la terminale, et de sa construction professionnelle et personnelle. Ainsi le professeur peut parcourir avec l'élève ce cheminement et l'aider à l'analyser, consolider certains points ou en renforcer d'autres, en d'autres termes individualiser et affiner cet accompagnement.

Les plus-values de ces démarches sont bien réelles. Elles favorisent en effet :

- le travail collaboratif entre pairs ;
- l'autonomie et la responsabilisation des lycéens face au travail à effectuer ;
- la sensibilisation à la conduite à tenir dans l'usage des ressources numériques et donc l'esprit critique des futurs citoyens ;
- le renforcement d'une culture commune entre l'équipe enseignante et les élèves, autour d'un objet commun ;
- le développement ou le maintien de la motivation par l'intégration de l'outil numérique dans l'approche didactique et pédagogique et au niveau du support créé ;
- le travail de réflexion des élèves sur les productions réalisées, avec possibilité de progression, sur la base du traitement de l'erreur et de l'entraînement à la complexification de la démarche.

FICHE 1

CONFIRMER, COMPLÉTER ET AFFINER LES RÉSULTATS DES TESTS DE POSITIONNEMENT

Les résultats aux tests de positionnement sont disponibles sous la forme d'un bilan individuel selon quatre degrés de maîtrise et/ou une identification par classe et par établissement des élèves dont la maîtrise des domaines évalués est insuffisante ou fragile. Avant de mettre en place une aide, il convient néanmoins de **confirmer les difficultés** identifiées. En effet, les résultats scolaires et les observations des professeurs peuvent nuancer les résultats aux tests de positionnement.

Plusieurs hypothèses expliquent ces discordances :

- les conditions matérielles de passation des tests ;
- le **stress** lié à l'impossibilité de corriger une réponse et la rapidité des exercices ;
- le **manque d'implication de l'élève**.

Pour ce faire, trois modalités d'exploration :

- un entretien avec l'élève ;
- l'observation de l'élève ;
- la consultation du dossier scolaire.

La conduite de l'entretien

En trois temps	Consignes
1) ORAL 3'	<ul style="list-style-type: none">- Quand et où se sont déroulés les tests ?- Décrire les tests.- Difficultés rencontrées.- Le jeune est-il d'accord avec les résultats ?
2) ÉCRIT ET ORAL 10'	<ul style="list-style-type: none">- « <i>Quel était votre métier de rêve quand vous étiez enfant ? Et à présent ?</i> » (4 lignes minimum).- Observation du jeune en train d'écrire.- Analyse de sa production.- Échange sur le contenu de l'écrit.
3) LECTURE 3'	<ul style="list-style-type: none">- Faire lire un texte d'environ 10 lignes à voix haute- Faire reformuler oralement ce qui vient d'être lu

L'observation de l'élève avant, pendant et après l'entretien

Quelques indices liés aux repères spatio-temporels

- > est souvent en retard ou très en avance (rapport temps-distance).
- > se trompe de lieux, de salles de cours (repères dans l'espace).
- > raconte sans respecter la chronologie, reprend depuis le début pour retrouver ses repères.
- > met du temps à répondre aux questions du type « Avant cela, qu'avez-vous fait ? », « Et après que s'est-il passé ? ».
- > ne peut pas construire un itinéraire (du domicile au lycée par exemple).
- > rencontre des difficultés à se projeter dans l'avenir.
- > éprouve des difficultés à organiser son poste de travail, à planifier ses activités.

Quelques indices liés à l'oral

- > utilise un vocabulaire restreint ou inadapté.
- > s'exprime avec des phrases incomplètes ou incorrectes.
- > transforme des sons, certains mots.
- > a des difficultés à développer un propos.
- > a du mal à comprendre une consigne orale longue.

Quelques indices liés à l'expression écrite

- > avance souvent des raisons pour ne pas écrire ou lire (entorse, oubli de lunettes ou « j'écris trop mal, faites-le à ma place », « j'écrirai à la maison et je le rapporterai la prochaine fois »).
- > hésite et écrit de façon peu reconnaissable les mots les plus usuels, ne maîtrise pas l'orthographe lexicale, confond tous les homonymes.
- > écrit de façon difficilement déchiffrable.
- > ne segmente pas correctement les mots : « jemapelle », mélange les graphies (minuscules / majuscules).
- > n'utilise pas ou de façon très aléatoire la ponctuation.
- > utilise l'espace de la feuille sans tenir compte des conventions d'écriture : aucune marge, retour à la ligne impromptu, interlignes aléatoires ...

Quelques indices liés à la compréhension écrite

- > sollicite de l'aide pour comprendre certains mots, certains signes courants.
- > demande de lui expliquer le contenu du document ou ce qu'il doit en faire.
- > ne s'engage pas seul dans l'écrit, attend des explications.
- > pratique une lecture lente peu endurante et peu pertinente.
- > a besoin de lire plusieurs fois pour comprendre.

La consultation du dossier scolaire

Parcours et résultats scolaires	Indices
Observer les résultats scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation du socle, à quel niveau ? ➤ Niveaux, moyennes, appréciations des enseignants ➤ Obtention du DNB
Identifier les ruptures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Changement de filières, passerelles ➤ Redoublements, retard scolaire ➤ Absentéisme, décrochage ➤ Exclusion
Identifier les divers dispositifs et accompagnements à la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté), UPE2A², ULIS³... ➤ PPRE,⁴ PAI,⁵ PAP⁶ ➤ Réseau d'éducation prioritaire
Identifier les ruptures sociales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déménagement, ➤ Placement, ➤ Deuil, séparation, précarité économique

Le croisement de la **biographie scolaire** avec **l'observation du jeune** en train d'écrire, lire, s'exprimer, lors de l'entretien, mais aussi avant et après **dans des situations de classe**, constitue un faisceau d'indices qui permet d'infirmer, de confirmer, et d'affiner les tests de positionnement.

² Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

³ Unités localisées pour l'inclusion scolaire

⁴ Programme personnalisé de réussite éducative

⁵ Projet d'accueil individualisé

⁶ Plan d'accompagnement personnalisé

FICHE 2

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Définition

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les compétences, mobilisant des connaissances relevant des différents domaines d'enseignement, qu'un élève doit progressivement maîtriser pendant la scolarité obligatoire.

Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège.

Objectifs

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture permet l'acquisition d'une culture scolaire commune construite tout au long des cycles 2, 3 et 4.

Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège :

- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

La maîtrise de chacun de ces domaines s'apprécie de façon globale, sauf pour le domaine des langages qui, du fait de ses spécificités, comprend quatre objectifs qui doivent être évalués de manière spécifique :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère) ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Ce sont donc au total huit composantes du socle pour lesquelles l'élève doit acquérir un niveau de maîtrise suffisant.

L'évaluation de l'acquisition du socle a pour objectif d'établir le niveau de maîtrise atteint par l'élève dans chacune de ses composantes, utile autant à ce dernier, sa famille qu'aux professeurs. Ce positionnement se fait de façon continue et un bilan est établi au moins à la fin de chaque cycle.

Les modalités d'évaluation du socle privilégient une évaluation positive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves. L'évaluation des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser.

Le livret scolaire unique (LSU) du CP à la troisième constitue un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève tout au long de chaque cycle et de l'ensemble de sa scolarité à l'école et au collège.

Préconisations

Les jeunes qui entrent en lycée professionnel, en seconde professionnelle ou en première année de CAP, sont issus de parcours variés (3^e SEGPA, 3^e « prépa-pro » ou prépa-métiers, 3^e générale, élèves allophones nouvellement arrivés...). Certains d'entre eux n'ont pas encore validé l'ensemble des compétences du socle commun en fin de cycle 4.

Selon les besoins des élèves, il s'agit donc de les amener *a minima* au niveau de maîtrise attendu du socle commun et de construire leur parcours au-delà de ce niveau.

Comment favoriser la réussite de tous les élèves de lycée professionnel par la consolidation du socle commun ?

- *Le livret scolaire unique (LSU) est un appui important pour déterminer le niveau de maîtrise du socle commun auquel chaque élève est parvenu en fin de 3^e. Il permet d'assurer une continuité dans l'acquisition des compétences attendues en fin de cycle 4 et le lycée professionnel. Ainsi, les compétences du socle qui n'ont pu être validées, en 3^e, peuvent être consolidées dans le cadre des enseignements en lycée professionnel.*
- *À partir des séquences pédagogiques préparées, au fil de l'année scolaire, l'équipe se concerta pour mettre en correspondance les compétences du socle commun avec celles visées par le diplôme préparé.*

Pour cela, elle s'appuie sur :

- *le référentiel du diplôme ;*
- *les programmes d'enseignement général ;*
- *le LSU ;*
- *le document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture au cycle 4 ;*

L'équipe complète ensuite le LSU des élèves atteignant 16 ans.

Sources

- BOEN n°17 du 23 avril 2015
- Eduscol : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/4/RAE_Evaluation_socle_cycle_3_643744.pdf

FICHE 3

CONSOLIDATION EN FRANÇAIS – LECTURE, DÉCODAGE, COMPRÉHENSION

Qu'est-ce qu'un lecteur insuffisant ?

Les problèmes de décodage – qui se traduisent par une vitesse de lecture insuffisante – empêchent certains élèves d'accéder à la compréhension. Il est donc capital, lorsque les tests de positionnement révèlent une insuffisance, de développer la fluidité de lecture.

Objectifs

- Identifier les lecteurs qui décodent trop lentement : évaluer la fluidité de la lecture ;
- Renforcer l'automatisation sûre et rapide de la lecture pour leur permettre d'accéder à la compréhension ;
- Identifier les élèves dyslexiques, qui nécessitent une aide adaptée.

Préconisations

- Entraîner à la lecture les élèves, en consolidation et en classe, toutes disciplines confondues ;
- Créer un climat de confiance ;
- Renforcer l'automatisation et construire le sens simultanément ;
- Adapter les supports.

Exemples d'actions

- **Des séances d'entraînement à la lecture :**
http://www.cognisciences.com/IMG/Entrainement_a_la_fluence.pdf
- Développer la **lecture à haute voix** ;
- S'appuyer sur le numérique ;
- Des ressources fluidité de la lecture sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

Travailler la compréhension

La compréhension de l'écrit en fin de cycle 4 suppose de savoir comprendre et interpréter des **documents variés**, ce qui requiert à la fois des **connaissances** et des **compétences** pour identifier le sens global et la visée d'un texte, repérer des informations explicites, utiliser ses connaissances pour saisir des implicites.

Objectifs

- Identifier précisément l'origine **des difficultés rencontrées par les élèves**.
- Distinguer les difficultés rencontrées selon les situations d'enseignement.

Préconisations

- Enseigner explicitement la compréhension dans les horaires consacrés à la consolidation, à l'accompagnement personnalisé mais également dans les horaires consacrés aux enseignements disciplinaires.
- Travailler l'intention, le projet de lecture pour développer une stratégie de lecture.
- Aider l'élève à comprendre les stratégies de compréhension qu'il met en place pour les améliorer.

Exemples d'actions favorisant la compréhension

- Conduire l'élève à rendre compte des différentes étapes de sa lecture.
- Favoriser le goût de la lecture et le plaisir de lire.
- Engager des dialogues autour de la compréhension-interprétation du texte.
- Questionner le texte afin que l'élève puisse, à son tour, le faire seul, dans le cadre d'une lecture autonome.

Des ressources « Enseigner explicitement la compréhension de l'écrit et des écrits » sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

FICHE 4

NIVEAUX DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES

	Compétences	Maîtrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maitrise
Nombres et calculs	S'approprier Chercher	Comparer des nombres rationnels en écriture décimale et fractionnaire de même dénominateur	Comparer des nombres négatifs en écriture décimale	Calculer la fraction d'une quantité	Modéliser et résoudre des problèmes mettant en jeu la divisibilité
	Réaliser Analyser/ Raisonner Calculer	Effectuer des calculs et des comparaisons pour traiter des problèmes.	Comparer des nombres rationnels en écriture fractionnaire en convoquant les propriétés de simplification d'une fraction Déterminer si un entier est ou n'est pas multiple ou diviseur d'un autre entier	Effectuer des calculs numériques simples impliquant des puissances Comparer des nombres rationnels en écriture décimale, fractionnaire, en utilisant les relations entre unités, dixièmes, centièmes et millièmes	
	Valider Représenter	Décomposition d'un entier	Passer d'une représentation d'un nombre dans un registre langagier à une écriture décimale	Passer d'une représentation à une autre : repérage d'une fraction sur une droite graduée	
Organisation et gestion de données	S'approprier Chercher	Lire des données sous forme de tableau et de diagramme circulaire, et en bâtons	Lire et interpréter des données sous forme de tableau et de données brutes	Modéliser un phénomène continu par une fonction affine Passer du mode de représentation graphique d'une fonction à un autre	Résoudre un problème utilisant un pourcentage dans un registre graphique Résoudre un problème utilisant une réduction de pourcentages
	Réaliser Analyser/ Raisonner Calculer		Calculer des fréquences en pourcentage Calculer une quatrième proportionnelle à l'aide du produit en croix Résoudre des problèmes utilisant la proportionnalité dans le cas d'une grandeur composée	Résoudre un problème nécessitant de calculer le pourcentage d'une quantité Déterminer, à partir d'un mode de représentation graphique, l'image ou un antécédent d'un nombre par une fonction	
	Valider Représenter	Interpréter des données sous forme de tableau et de diagramme circulaire	Résoudre des problèmes utilisant un pourcentage, en critiquant une résolution proposée.	Modéliser un phénomène continu par une fonction affine Déterminer, à partir d'un mode de représentation graphique, l'image ou un antécédent d'un nombre par une fonction	

	Compétences	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maitrise
Géométrie du calcul	S'approprier	Mener des calculs impliquant des grandeurs mesurables dans une pyramide	Construire et mettre en relation des vues de solides	Repérer dans le plan muni d'un repère orthogonal Mener des calculs impliquant des grandeurs mesurables, en mettant en œuvre la somme des mesures des angles d'un triangle	Reconnaître des solides qui composent un objet complexe (pavé droit, cube, cylindre, boule)
	Réaliser Analyser/ Raisonner	Mener des calculs impliquant le périmètre d'un rectangle	Mener des calculs impliquant l'aire d'un rectangle Effectuer des conversions d'unités de longueur Mener des calculs avec des grandeurs mesurables dans une figure composée de rectangles	Mener des calculs impliquant des grandeurs mesurables, en mettant en œuvre le théorème de Pythagore Construire et mettre en relation des représentations des sections planes de solides	
Résolutions algébriques	S'approprier		Traduire (programme de calcul, périmètre, aire, arbre...) par une expression algébrique	Mettre un problème en équation en vue de sa résolution	Résoudre algébriquement des équations du premier degré
	Réaliser Analyser/ Raisonner	Substituer une valeur entière dans une expression algébrique du premier degré	Substituer dans une expression algébrique pour tester une égalité	Substituer dans une expression algébrique en respectant les priorités de calcul Résoudre une équation du premier degré donnée dans un registre langagier	
	Valider			Évaluer une solution donnée, critiquer un résultat	

FICHE 5

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET METTRE EN COHÉRENCE DES ACTIONS

Définition

Mettre en œuvre un accompagnement renforcé en organisant de manière cohérente les divers dispositifs pédagogiques.

Objectifs

- Planifier une stratégie pédagogique d'accompagnement.
- Organiser le dispositif d'accompagnement selon les trois axes fixés dans l'arrêté du 21 novembre 2018 : consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation.
- Mettre en œuvre un suivi des acquis des élèves.

Préconisations pour la mise en œuvre

- La construction, la formalisation et le suivi de la stratégie d'accompagnement demandent du temps de concertation de l'équipe éducative.
- Le pilotage de l'élaboration et du suivi de la stratégie d'accompagnement de l'élève est une condition de sa réussite.
- Le conseil pédagogique est le lieu d'échange privilégié pour faire émerger des idées d'organisation de la stratégie d'accompagnement.

Exemples d'actions favorisant la motivation et l'implication de l'élève

- Le suivi des acquis de l'élève.
- L'organisation d'un tutorat permettant au « professeur tuteur » de faire un point individuel avec l'élève et de définir en concertation de « mini-projets » réalistes et planifiés.

Documents annexes

L'article 2 des arrêtés du 21 novembre de 2018 relatifs :

- [aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel](#) ;
- [à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle](#)

Élaboration d'une stratégie pédagogique du dispositif d'accompagnement : un travail d'équipe

La construction et la formalisation de la stratégie d'accompagnement demandent des temps de concertation et de régulation en équipe éducative. Le pilotage pédagogique de l'élaboration et du suivi de cette stratégie est nécessaire pour rendre efficace le travail d'équipe et pour coordonner les actions d'accompagnement.

Le conseil pédagogique est un lieu d'échange pertinent pour la construction du projet pédagogique d'accompagnement, notamment pour l'organisation structurelle du dispositif (regroupement de classes, mise en place de séances en « barrettes », constitution des groupes de besoin, ...)

Certaines stratégies doivent être privilégiées de manière collective afin de favoriser la réussite des projets.

FICHE 6

FAVORISER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE (TRAVAIL DANS ET HORS DE LA CLASSE)

ORGANISER SON TRAVAIL PERSONNEL (dans et hors la classe)

Il faut accompagner l'élève pour qu'il soit capable :

D'organiser son travail

- Gérer son temps (être capable de planifier son temps libre sur une période donnée, de s'avancer dans son travail, d'organiser des plannings...);
- Gérer son espace et ses outils de travail (cahier de texte, ENT...).

D'organiser sa pensée

- Faire un résumé, une synthèse, une analyse.

De déterminer les procédures d'apprentissage les plus adaptées

- Être capable de choisir en fonction de la tâche à réaliser, de son propre travail...

De travailler à la maison

- Être capable de se mettre au travail pour faire un exercice, un devoir, un brouillon ;
- Mettre en œuvre une démarche méthodologique efficace, tenant compte de ses variantes personnelles pour apprendre, réviser...

D'utiliser au mieux sa mémoire

- Être capable de se mettre dans des conditions de réception favorables, de se concentrer, d'évaluer ses facultés d'attention en fonction de la situation ;
- Apprendre à rappeler les informations stockées en mémoire, utiliser des moyens mnémotechniques adaptés au contenu à mémoriser...

Au collège, le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par ses professeurs. Le vade-mecum proposé aux principaux de collège peut être une ressource complémentaire pour alimenter la réflexion sur l'ingénierie pédagogique à déployer dans le cadre de l'accompagnement renforcé proposé aux élèves.

Lien vers le vade-mecum Devoirs faits :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

FICHE 7

CONTINUER À APPRENDRE LA LANGUE

Définition

Les professeurs de lycée qui relèvent fréquemment une baisse des compétences orthographiques des élèves pourront utilement s'appuyer sur les résultats aux tests pour apporter des réponses pédagogiques différenciées selon les besoins identifiés.

Objectif

Mettre en place des actions efficaces pour améliorer la maîtrise de la langue par les élèves.

Cet objectif doit être partagé par tous les professeurs, car la maîtrise de la langue conditionne tous les apprentissages qui passent nécessairement par la lecture, l'écriture, l'expression orale et l'écoute, quelle que soit la discipline.

Préconisations pour la mise en œuvre

- S'appuyer sur les écrits des élèves ;
- S'appuyer sur l'analyse des apprentissages mis en valeur par la recherche en sciences cognitives : l'apprentissage efficace consiste en l'identification des difficultés, la découverte des règles et des principes, leur mémorisation, l'automatisation de leur application. C'est essentiellement cette dernière étape qu'il s'agit de développer au lycée ;
- Cibler les besoins personnels des élèves ;
- Différencier et hiérarchiser les difficultés pour résoudre les choses progressivement, selon le principe d'une complexité progressive, en partant, pour l'orthographe lexicale de la fréquence d'utilisation des mots, et pour l'orthographe grammaticale de la régularité des règles

Exemples d'actions favorisant la motivation et l'implication de l'élève

- **Mutualiser les objectifs** dans toutes les disciplines et tous les enseignements.
- **Dans les équipes de français** : mettre en place un « Quart d'heure langue » inspiré par le « Quart d'heure lecture ».

Des ressources sur l'apprentissage continué de l'orthographe et de la grammaire sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

FICHE 8

LES COMPÉTENCES ORALES

Définition

Pour permettre aux élèves de travailler l'oral, il convient de dissocier ce qui relève des compétences langagières et ce qui touche aux compétences comportementales, afin de travailler les deux.

Les compétences langagières sont indissociables des compétences d'écriture ; elles servent à dire quelque chose du monde, exprimer un point de vue, argumenter, fédérer, émouvoir, raconter, transmettre, se distinguer.

Les compétences comportementales - ou communicationnelles - sont multiples ; seules nous intéressent ici celles en lien avec l'éloquence, l'art oratoire.

Objectifs

- Amener l'élève à progresser vers un niveau d'exigence requis, avec une syntaxe et un oral construits.
- Réduire les inégalités liées à l'oral, puissant marqueur social.
- Faciliter les apprentissages dans tous les enseignements, par l'appropriation des savoirs et savoir-faire liée à l'activité de l'élève dans des situations de penser-parler-agir ; en transformant la parole de l'élève en réel outil pédagogique développant des compétences discursives : raconter, décrire, expliquer, exposer, argumenter...
- Permettre à l'élève d'échanger avec ses pairs sur les savoirs appris, d'élaborer une pensée commune en classe, en structurant sa pensée par l'oral.

Préconisations pour la mise en œuvre

Les compétences orales doivent être travaillées dans tous les enseignements et nécessitent donc un fonctionnement harmonisé au sein des équipes pédagogiques.

Il est préférable de prévoir différents temps de travail de l'oral pour accompagner l'élève dans l'acquisition des trois niveaux de la compétence « échanger » : écouter, s'exprimer, dialoguer.

Documents annexes

- Document Ressources Eduscol Français, Bac Professionnel, *Travailler l'oral*, juillet 2013
- Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (JO du 2-4-2015 ; BOEN n°17 du 23-4-2015)
- Gaussel Marie (2017). *Je dis, tu parles, nous écoutons : apprendre avec l'oral*. Dossier de veille de l'IFÉ, n°117. Lyon : ENS de Lyon.
- Sylvie Plane (2015), *Pourquoi l'oral doit-il être enseigné*, Les Cahiers pédagogiques

Exemples d'actions

Comment permettre aux élèves d'échanger ?	En expliquant l'importance de la prise en compte :	En choisissant un code, une norme pour se faire comprendre :
	<ul style="list-style-type: none"> - Du destinataire et ses liens avec le locuteur (=ajustement à l'interlocuteur) - Du contexte de l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> - Au sein d'un groupe - Dans un milieu social - Dans le cadre professionnel - A l'école : c'est le lieu de la construction d'une norme langagière ayant pour objectif de permettre à l'élève de maîtriser des codes pour le monde du travail et la société => maîtrise de la langue
Comment permettre aux élèves de travailler l'oral ?	Compétences langagières	Compétences comportementales (ou communicationnelles)
	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des règles de l'oral en classe au niveau de la prise de parole, l'écoute et le langage utilisé. - Privilégier les questions ouvertes incitant l'élève à développer son propos. - travailler l'oral spontané régulièrement - Trouver des déclencheurs de parole, comme des poèmes déclamés, des scènes de théâtre jouées... - Entraîner les élèves à préparer un oral structuré et construit - Créer des situations d'oral (par exemple un concours d'éloquence, un exposé préparé...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à écouter et recevoir la parole de l'autre, en élaborant par exemple une feuille d'écoute - Travailler le non-verbal (regard, posture, gestes) pour chercher le contact et l'adhésion des interlocuteurs - Repérer et bannir les tics de langage et mots parasites d'une parole fluide et claire - Gérer son stress (travail sur la respiration...) - Poser sa voix : élocution, débit, puissance... - Varier le ton